

# Un budget maîtrisé qui prépare l'avenir

Bien que Vienne Condrieu Agglomération continue de naviguer dans le contexte d'incertitude que tout le monde connaît aujourd'hui, elle s'efforce comme chaque année d'assurer la continuité de son action en construisant un budget qui répond aux besoins du territoire et de ses habitants.

Composé d'un budget principal et de 7 budgets annexes, le budget total de Vienne Condrieu Agglomération s'élève à près de **141 millions d'euros** en 2022 (fonctionnement et investissement).

## La stabilité fiscale :

Conformément à la volonté des élus exprimée dans le projet d'agglomération et réaffirmée dans le pacte financier et fiscal, les taux des taxes sur les ménages et les entreprises restent **inchangés depuis 2018** : 7,81 % pour la taxe d'habitation, 0 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 2,52 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties et 25,89 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères reste lui aussi identique en moyenne sur le territoire, même si le processus d'harmonisation mis en œuvre l'an dernier implique de légères évolutions au sein des différentes zones de perception : 9,59 % dans les communes de l'Isère, 8,66 % à Saint-Romain-en-Gal et 8,45 % dans les autres communes du Rhône.

## La maîtrise des charges de fonctionnement et l'épargne :

Le budget 2022 maintient le cap en ce qui concerne les charges de fonctionnement, qui restent maîtrisées.

Dans le budget principal, **les dépenses réelles de fonctionnement** s'élèvent à **62 472 000 €** contre 61 404 000 € en 2021. Leur évolution est ainsi limitée à + 1,74 %, malgré le transfert des piscines de Loire-sur-Rhône et Villette-de-Vienne, estimé à 1 145 000 €, et l'inscription d'une dotation de solidarité communautaire de 500 000 €.

Cette modération ne traduit pas pour autant une restriction des moyens : la continuité de l'action est assurée et s'accompagne du lancement de plusieurs actions nouvelles dans des domaines aussi variés que le plan climat air énergie territorial, l'accompagnement à la création d'entreprise dans les quartiers politique de la ville, ou encore la prévention des déchets.

En passant de 67 802 000 € en 2021 à **68 822 000 €** cette année, **les recettes réelles de fonctionnement** augmentent de 1,50 %.

Il en résulte une **épargne nette prévisionnelle** en très légère baisse à **2 062 000 €** contre 2 138 000 € au budget 2021, mais qui permet de maintenir une capacité d'autofinancement significative.

La maîtrise des charges de fonctionnement est de mise également dans l'ensemble des budgets annexes. Ainsi l'épargne provisionnelle évolue positivement dans chacun d'eux, à l'exception de l'assainissement qui retrouve son niveau habituel après avoir bénéficié de recettes exceptionnelles en 2021.

## Un très haut niveau d'investissement :

Les crédits de paiement mis en place pour l'investissement reflètent encore cette année la mise en œuvre soutenue du projet d'Agglomération. Ils s'élèvent à **31 951 000 €** contre 28 378 000 € au budget primitif 2021, tous budgets confondus. Ce haut niveau d'investissement est possible car l'Agglo a su maintenir un **bon niveau d'autofinancement**. Elle a su également mobiliser une part importante de financements externes, ce qui lui permet de contenir le recours à l'emprunt.

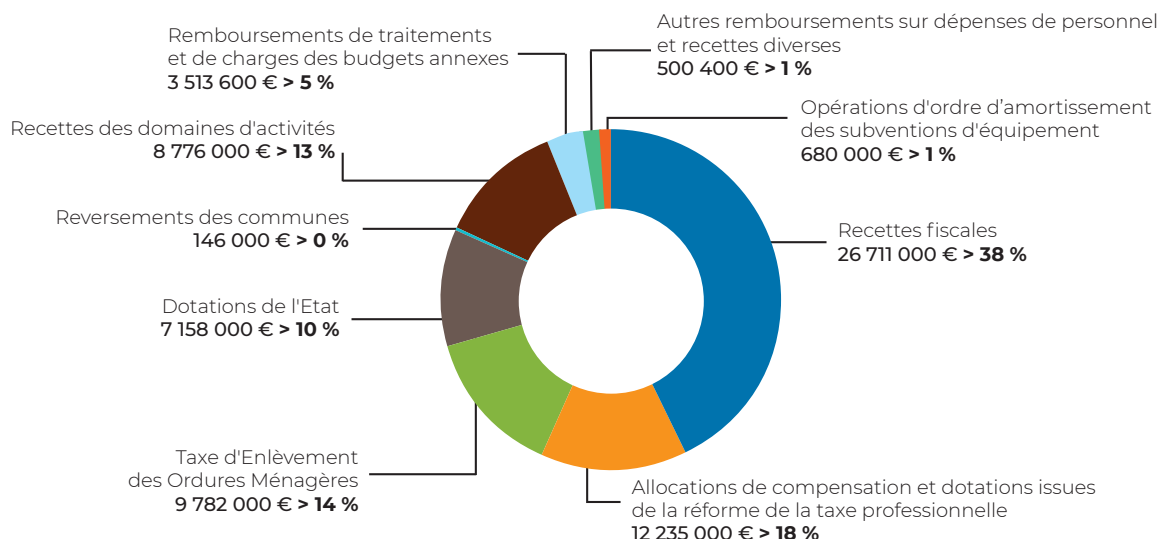
Des moyens tout à fait significatifs peuvent ainsi être dédiés aux infrastructures du cycle de l'eau et de la voirie. Un effort particulier est également prévu dans le domaine des transports, pour l'amélioration des équipements de la petite enfance ou encore l'amélioration de la qualité de l'air.

Au-delà de ces priorités, l'ensemble des domaines d'intervention est servi : outre les programmes annuels de maintien à niveau des équipements et du patrimoine, les investissements budgétés en 2022 portent sur un certain nombre d'autres opérations importantes pour l'avenir, telles que la poursuite des travaux sur le stade nautique à Saint-Romain en Gal, l'acquisition d'un tènement industriel zone de l'Abbaye à Pont-Evêque, les études relatives à l'extension de la halte fluviale, au développement et à la sécurisation des déchèteries, à la rénovation énergétique du bâtiment Antarès, ou encore l'élaboration du schéma directeur du numérique dans les écoles.



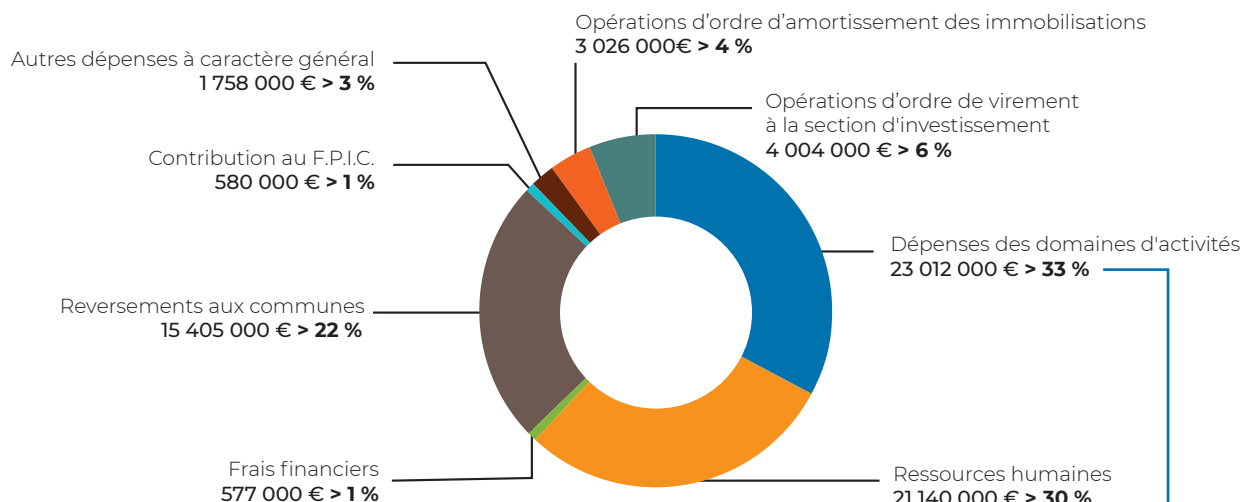
## Le fonctionnement du budget principal

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **69 502 000 € (recettes réelles et opérations d'ordre)**





## Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 69 502 000 € (dépenses réelles et opérations d'ordre)



### Les dépenses prévisionnelles des domaines d'activités pour 2022 (hors opérations d'ordre et hors personnel)

Économie, tourisme, Jazz à Vienne	2 208 000 €
Subvention d'équilibre à l'immobilier d'entreprises et aux zones économiques	194 000 €
Subvention d'équilibre à la base de loisirs de Condrieu	138 000 €
Emploi, formation, insertion	626 000 €
Aménagement du territoire	386 000 €
Politique de l'habitat	515 000 €
Cohésion sociale et politique de la ville	562 000 €
Jeunesse et Maison des Services publics	64 000 €
Petite enfance	1 216 000 €
Service téléalarme	188 000 €
Politiques territoriales	163 000 €
Voirie communautaire	1 782 000 €
Eaux pluviales et rivières	745 000 €
Equipements sportifs	513 000 €
Piscines	671 000 €
Subvention d'équilibre au budget des transports	800 000 €
Transition énergétique et biodiversité	455 000 €
Gestion des déchets	8 466 000 €
Maintenance du patrimoine et moyens techniques	371 000 €
Soutien aux événements intercommunaux	76 000 €
Fourrière animale	73 000 €
Contribution au service incendie	2 800 000 €



## Le fonctionnement des budgets annexes

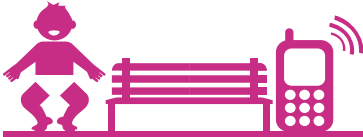
Les budgets annexes s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de :

- 11 912 000 € pour les transports et déplacements
- 226 000 € pour la base de loisirs de Condrieu
- 582 000 € pour l'immobilier d'entreprises
- 7 418 000 € pour l'assainissement
- 456 000 € pour les zones économiques
- 8 474 000 € pour l'eau potable (dont 2 575 000 € de redevances assainissement reversées au budget annexe de l'assainissement)



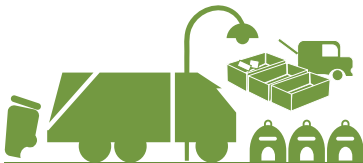
# L'investissement

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 31 951 000 €  
(hors remboursement du capital de la dette et opérations d'ordre)



Petite enfance  
et téléalarme  
817 000 €

- Maintien à niveau des équipements de la petite enfance
- Restructuration des établissements de Malissol,
- Renovation de la crèche Les Petits Mariniers et de la cour de la Clé des Champs
- Rénovation des espaces buanderie et restauration dans les crèches
- Maintien à niveau des équipements du service téléalarme



Environnement  
et gestion des déchets  
1 605 000 €

- Déploiement des conteneurs enterrés
- Aménagement et densification du réseau des points d'apport volontaire
- Renouvellement des bacs et composteurs
- Maintien à niveau des déchèteries et autres équipements
- Maintien à niveau des matériels de collecte
- Actions du plan climat air énergie territorial



Offices de  
Tourisme  
de France

Économie et tourisme  
5 744 000 €

- Aménagement de zones économiques
- Immobilier d'entreprises
- Soutien au commerce et à l'agriculture
- Mise en oeuvre du schéma de développement touristique
- Extension de la halte fluviale
- Base de loisirs de Condrieu
- Parking de l'Espace Saint-Germain



Transports  
et déplacements  
1 383 000 €

- Matériel roulant, dont bus au gaz, réseau et billettique
- Aménagements complémentaires sur la plateforme de mobilité
- Premières études sur la halte ferrée de Vaugris et la gare routière des Allobroges
- Programme de réserves foncières dans le cadre du Plan de Mobilité
- Programme modes doux



Voirie communautaire  
6 879 000 €

- Travaux sur les voies communautaires
- Aménagements de sécurité liés au Plan de Mobilité
- Pistes cyclables
- Réfection des voiries dans les zones économiques
- Réhabilitation des ouvrages d'art communautaires (ponts)
- Participation à l'échangeur Vienne sud
- Amélioration de la mobilité aux abords du collège de l'Isle
- Aménagement des points noirs des circuits de collecte des déchets
- Renouvellement du matériel de voirie



Équipements sportifs  
et piscines  
4 824 000 €

- Stade nautique à Saint-Romain-en-Gal : poursuite de la réhabilitation avec la création d'un nouveau bassin
- Maintien à niveau et équipement des piscines, gymnases et terrains de sport
- Aménagement de terrains de beach volley
- Maintien à niveau du stand de tir à Reventin -Vaugris



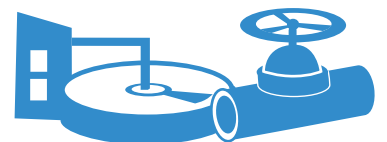
Maintenance patrimoine  
et informatique  
856 000 €

- Informatique/télécommunications (services de l'Agglo et écoles)
- Dématérialisation de l'urbanisme
- Maintien à niveau des bâtiments administratifs et techniques, études pour la rénovation énergétique du bâtiment Antarès



Aménagement  
et rénovation urbaine  
655 000 €

- PLU des communes
- Aménagements Vallée de Gère et Vienne Sévenne



Assainissement, eau potable,  
eaux pluviales et rivières  
8 657 000 €

- Réseau d'assainissement et stations d'épuration
- Réseaux d'adduction d'eau potable et stations de production
- Travaux de canalisation des eaux pluviales
- Travaux de protection contre les inondations



Politique de l'habitat  
531 000 €

- Soutien aux opérations de réhabilitation de l'habitat
- Participation à la construction de logements sociaux
- Maintien à niveau des aires d'accueil des gens du voyage



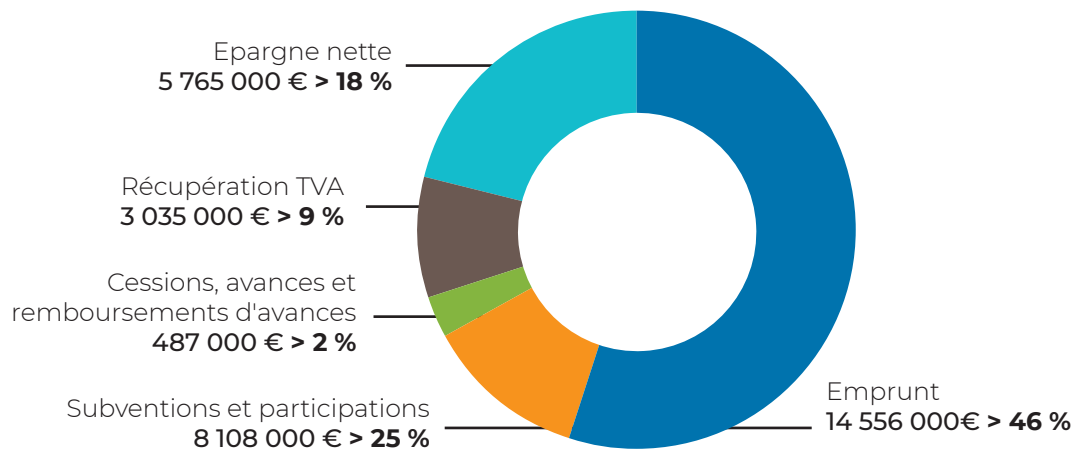
## Le financement de l'investissement

Le financement du programme d'investissement inscrit au budget primitif 2022 conserve une structure équilibrée.

Il est mis en œuvre avec **une part d'autofinancement encore importante**, près de 28 %, grâce à la solidité de l'épargne nette dégagée en fonctionnement.

Par ailleurs, la mobilisation efficace de financements externes (subventions et participations), notamment dans le cadre du plan de relance de l'Etat et des contrats avec la Région et les Départements, permet de contenir le recours à l'emprunt qui représente 45,5 % du financement des investissements, contre 55 % en 2021.

Vienne Condrieu Agglomération se trouve ainsi dans **une situation financière saine** et conserve les marges de manœuvre générées par la trajectoire de désendettement suivie ces dernières années.



## La dette Un endettement raisonnable

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022 l'encours global de la dette de Vienne Condrieu Agglomération est de 59,2 M€ contre 61,4 M€ un an auparavant. Ainsi la trajectoire de désendettement amorcée dès 2019 se poursuit, avec une diminution de 2,2 M€ du capital restant dû.

Sur le budget principal plus spécifiquement, la dette est quasiment stabilisée tant au niveau de son montant (+ 0,07 %), que de sa durée de remboursement qui reste identique. Cette dernière se maintient ainsi très en dessous du seuil critique de 12 ans généralement admis.

Enfin la répartition entre taux fixes (sécurité) et taux variables (favorables en période de baisse) évolue en faveur des taux fixes tout en conservant un bon équilibre entre les deux. Elle reste ainsi bien adaptée à la conjoncture qui se caractérise par des taux très faibles.

### Dans le budget principal

#### > Encours de la dette

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022..... 36,07 millions d'euros

#### > Structure de la dette

Taux fixe..... 76,27 %

Taux variable..... 23,73 %

#### > Durée de remboursement

5 ans et 8 mois (encours de la dette / épargne brute)

